

Transport de l'accueil de loisirs le matin et le soir

Matin :

Horaire	Lieu	Arrêt
7h50	VECOUX	Mairie
8h00	LÉPANGE	École
8h05	LES MEIX	École
8h20	SAULX	Parking sous école
8h25	FERDRUPT	Centre Mairie
8h32	RUPT SUR MOSELLE	La Roche
8h35	RUPT SUR MOSELLE	Foyer Mon Repos
8h40	RUPT SUR MOSELLE	Socioculturel

Soir :

Horaire	Lieu	Arrêt
17h00	RUPT SUR MOSELLE	Socioculturel
17h10	VECOUX	Mairie
17h15	LÉPANGE	École
17h20	LES MEIX	École
17h35	SAULX	Parking sous école
17h40	FERDRUPT	Centre Mairie
17h47	RUPT SUR MOSELLE	La Roche
17h50	RUPT SUR MOSELLE	Foyer Mon Repos

Lorsque votre enfant ne prend pas le service de ramassage pour un ou plusieurs jours, merci de le signaler le plus tôt possible au directeur ou à l'équipe d'animation



Rupt sur Moselle
VOSGEMENT ENTRAÎNANT

Juillet

ACCUEIL DE LOISIRS

2025

POUR LES ENFANTS DE 6 À 13 ANS

DU 07 AU 25 JUILLET 2025

Organisé par la Commune de Rupt sur Moselle
en partenariat avec la commune de Vecoux et de Ferdrupt

De 6 à 13 ans, du lundi au vendredi



Accueil des enfants au Centre Socioculturel de 9h00 à 17h00 (garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h00).

Un service de transport effectuera des ramassages le matin et le soir sur les 3 communes (détail en fin de plaquette).

Tarifs: du 07 au 25 juillet 2025

Le tarif est en fonction des revenus des familles selon le quotient familial établi par la CAF des Vosges et la MSA Lorraine.

Réduction de 3% pour l'inscription à l'ensemble du centre.

L'inscription se fait uniquement à la semaine.



Tranche quotient	Rupt et Vecoux	Ferdrupt	Extérieurs
Moins de 500€	60,00 €	72,50 €	90,00 €
500 à 1000€	62,50 €	75,00 €	92,50 €
Plus de 1000€	65,00 €	77,50 €	95,00 €

Le tarif comprend toutes les activités, transports, repas et goûters

Des aides sont à déduire

- Bons loisirs CAF
- MSA, comité d'entreprise, chèques vacances ANCV



Encadrement

L'équipe d'animation est composée de Léopaul Vigneron, Directeur et de 7 Animateurs: Émilie Munger, Aline Henry, Inès Chargui, Enzo Herrero, Lilou Guisot, Océane Corsellis-Chipot, Louane Droulon.

Organisation

L'accueil de loisirs est organisé par la Ville de Rupt sur Moselle en partenariat avec les Villes de Vecoux et Ferdrupt.



Inscriptions et renseignements

Les inscriptions seront désormais réalisées en Mairie sans rendez-vous, lors de permanences dédiées. Les parents sont invités à se présenter directement en Mairie aux dates suivantes :

- Samedi 7 juin 2025, de 8h00 à 12h00
- Mercredi 11 juin 2025, de 8h00 à 12h00

Aucun dossier déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie ne sera accepté. Ils seront automatiquement retournés par voie postale.

Au moment de l'inscription, vous devez fournir obligatoirement:

- Le formulaire d'inscription qui sera disponible, sur le site www.ruptsurmoselle.fr/alsh.
- Les aides (CAF, MSA, Chèque-Vacances, Chèque-Vacances Connect, prise en charge comité d'entreprise)
- Le règlement du séjour, après déduction des aides, en numéraire, par chèque à l'ordre du Régisseur ALSH ou par virement.

⚠ Les chèques vacances devront être remplis (nom, prénom, adresse) ⚠



Sorties

Semaine 1 : Équitation, Mynes, Escalade, Archery Touch, Zoo d'Amnéville

Semaine 2 : Animoy's Land, Camping, Spinaparc, Jump Street, Ferme-Aventure

Semaine 3 : Lamas et Piscine, Jump Street, Laser Game, FraisPERTUIS

PETITS

MOYENS

GRANDS

TOUS

L'équipe d'animation se réserve le droit d'annuler ou de modifier certaines sorties en fonction de la météo ou toutes autres raisons.

Agrément et soutien

L'accueil de loisirs sans hébergement est agréé par le SDJES*, financé par la Caisse d'Allocation Familiale des Vosges et la MSA de Lorraine.

*Service Jeunesse Engagement et Sports des Vosges

